

Développez votre entreprise  
avec Initiative Anjou



Un accueil  
de proximité



Un dossier  
solide



Un projet  
bien financé



Un réseau  
d'entrepreneurs



**1<sup>er</sup> Réseau d'accompagnement et de financement  
pour la création, la reprise et le développement  
des entreprises de Maine-et-Loire.  
Membre du Réseau Initiative France**

Grâce au prêt développement Initiative Anjou (à 0%),  
vous pourrez financer le développement de votre entreprise,  
renforcer vos fonds propres et faciliter l'obtention d'un prêt bancaire



## Qui est éligible ?

Toute entreprise quel que soit le secteur d'activité

Entreprise de moins de 30 salariés ou 5 M€ de CA HT maximum

Structure financière saine, fonds propres positifs

Siège social de l'entreprise situé en Maine-et-Loire

Dans les 2 ans à 8 ans de la création ou de la reprise

Besoin financier global supérieur à 200 000 €

Projet de développement (conquête de nouveaux marchés, acquisition de nouveaux équipements, lancement de nouveaux produits/services, diversification, embauche de personnel, développement commercial...)

Création de 3 emplois à temps plein (dans les 3 ans du projet de développement)

Financement bancaire équivalent nécessaire pour permettre le déblocage du prêt Initiative Anjou



## Les caractéristiques

Prêt à l'entreprise à 0 %, sans demande de garantie personnelle

Montant : de 10 000 € à 40 000 €

Remboursement mensuel sur une durée de 2 à 5 ans

## Critères de sélection

Adéquation entrepreneur/projet

Viabilité économique du projet

Capacité de remboursement

Besoin de renforcement des fonds propres et d'accompagnement



**Mettez toutes les chances de réussite de votre côté en faisant appel à Initiative Anjou !**

## Le parcours



## Focus sur le Comité d'Agrément

Moment unique dans votre parcours d'entrepreneur : vous allez présenter votre projet devant des professionnels de l'entrepreneuriat. Ils sont là pour vous écouter, vous challenger et vous conseiller en toute bienveillance !

Nos Comités d'Agrément regroupent une pluralité de compétences : financière, commerciale, managériale, juridique, connaissance du tissu économique local.

### Comment se déroule-t-il ?

- Présentation de votre projet (vous et vos associés, votre produit ou service, les opportunités et risques, votre business plan avec les moyens humains et matériels).
- Questions et échanges avec les membres du Comité d'Agrément.

Une réponse vous est donnée au plus tard le lendemain, après les délibérations du Comité. Vous recevrez une attestation de décision par mail.

## Notre accompagnement

### • Les ateliers

Initiative Anjou vous offre la possibilité de participer gratuitement à des ateliers sur des thématiques variées : communication, financement, ressources humaines...

Inscrivez-vous directement sur notre site Internet :

 <https://www.initiative-anjou.com/nos-ateliers.html>



## Débloquez votre prêt Initiative Anjou

Une fois votre accord de prêt obtenu, il vous suffit de contacter Initiative Anjou et de transmettre les pièces nécessaires au déblocage (indiquées dans votre attestation de décision). La procédure est dématérialisée. Une signature électronique vous sera demandée.

### Le remboursement de votre prêt permet de prêter à d'autres chefs d'entreprise !

## Devenez membre et intégrez le réseau des entrepreneurs Initiative Anjou

Nous vous proposons d'adhérer à notre Association lors du déblocage de votre prêt.

**Adhérer à Initiative Anjou** : c'est rendre possible la poursuite de notre action mais aussi vous impliquer dans une démarche responsable au service de votre territoire.

**Adhérer à Initiative Anjou** : c'est rejoindre notre réseau d'entrepreneurs et bénéficier de ses opportunités.

### Réseau des entrepreneurs Initiative Anjou

Nous vous proposons régulièrement des temps d'échanges entre entrepreneurs Initiative Anjou. Ces moments privilégiés sont l'occasion de partager vos impressions mais aussi de créer des opportunités de développement.

N'hésitez pas à vous inscrire !



## Nous sommes là pour vous !

**Initiative Anjou reste présent à vos côtés tout au long de votre vie d'entrepreneur**



Contactez-nous pour vos projets de développement, de reprise ou de cession



Informez-nous en cas de difficulté

- pour vous mettre en relation avec nos partenaires dédiés,
- pour trouver une solution adaptée au remboursement de votre prêt.

Par mail à [contact@initiative-anjou.com](mailto:contact@initiative-anjou.com) ou par téléphone au 02 41 25 32 00